our extrait certifié conforme,
à Clamart, le juillet 2003

Le Directeur Général

Gérard JOUSSET

CS COMMUNICATION & SYSTEMES

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 84 992 046,04 euros

SIEGE SOCIAL : 88, rue Brillat Savarin, 75013 PARIS

RCS PARIS 692.000.946

020 8219

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2003

A 17 HEURES

49193

L'an deux mille trois, le 28 avril à 17 heures, les administrateurs de la société CS COMMUNICATION & SYSTEMES, se sont réunis au 88, rue Brillat-Savarin, 75013 PARIS, sous la présidence de Monsieur Yazid SABEG, Président du Conseil d'Administration, après signature du registre de présence.

Etaient présents :
MM. Ivan BARBOT, Francis GUTMANN, Gilles MARCHIAT, représentant la société SAVA & Cie, Patrice MIGNON, Olivier PHILIP, Claude PIERRE-BROSSOLETTE, Yazid SABEG, Antoine VEIL, administrateurs.

Etaient absents, représentés :
M. Olivier BARRE, représenté par M. Patrice MIGNON,
M. Alain DUMENIL, représenté par M. Francis GUTMANN

Etaient invités :
MM. Gérard JOUSSET, Directeur Général et Eric BLANC-GARIN, Directeur Général Délégué ;
MM. Bernard SCHEIDECKER, représentant le Cabinet CALAN RAMOLINO & Associés, Commissaire aux comptes ;
M. Philippe MONGIN, représentant le Cabinet BARBIER FRINAULT & Compagnie, Commissaire aux comptes ;
M. Bertrand LARRERA de MOREL ;
Maître Georges TERRIER, avocat conseil du Groupe ;
Maître Marc LOY, avocat conseil du Groupe ;
M. Edouard FEAT, Directeur Juridique, assurant le secrétariat du Conseil.

Le Conseil d'Administration, réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 mars 2003 ;
2- Communication des comptes consolidés et des comptes sociaux 2002, déjà approuvés par le conseil d'administration du 5 mars 2003, après relecture définitive par les Commissaires aux comptes ;
3- Documents de gestion prévisionnelle 2003 ;
4- Rappel des conventions courantes et réglementées ;
5- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte ;
6- Présentation de l'activité du 1er trimestre de l'exercice 2003 ;
7- Questions diverses.

(03.162)

7- QUESTIONS DIVERSES

...
...
...

7-2. Démission de M. Robert LION /Cooptation de M. Bertrand LARRERA de MOREL

Le Président rappelle aux membres du Conseil que M. Robert LION, administrateur de CS COMMUNICATION & SYSTEMES, lui a remis sa démission de son mandat d'administrateur, en raison d'un grand nombre d'obligations.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie M. Robert LION pour son action au sein du Conseil.

Le Président propose ensuite aux membres du Conseil de coopter M. Bertrand LARRERA de MORAL, administrateur de la société, en remplacement de M. Robert LION.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, coopte M. Bertrand LARRERA de MOREL, demeurant 38, rue de Longchamp à 92200 NEUILLY sur Seine, en remplacement de M. Robert LION. La présente cooptation devra être ratifiée par la plus prochaine Assemblée Générale.

Le mandat de M. Bertrand LARRERA de MOREL expirera à la date à laquelle devait expirer celui de M. Robert LION, à savoir lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

M. Bertrand LARRERA de MOREL exercera ces fonctions dans les conditions légales, réglementaires et statutaires en vigueur.

M. Bertrand LARRERA de MOREL, présent, déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucun empêchement ou interdiction prévus par loi.

...
...
...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30.

Le Président Un Administrateur